



# DÉCISION D'ACCRÉDITATION

À l'issue de l'évaluation institutionnelle externe menée par le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (Hcéres) en mars 2021, et conformément aux critères d'accréditation adoptés par le Collège du Hcéres le 26 mars 2018,

## LA LICENCE ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE AU PRIMAIRE FACULTE DE PÉDAGOGIE UNIVERSITE LIBANAISE – LIBAN

est accréditée pour 5 ans sans condition  
(juillet 2021 – juillet 2026)

Paris, le 1<sup>er</sup> juillet 2021,  
Thierry Coulhon, Président du Hcéres



**Le Président du HCERES**  
**Thierry COULHON**  
[presidence@hceres.fr](mailto:presidence@hceres.fr)  
T. 33 (0)1 55 55 60 45  
2 rue Albert Einstein - 75013 Paris

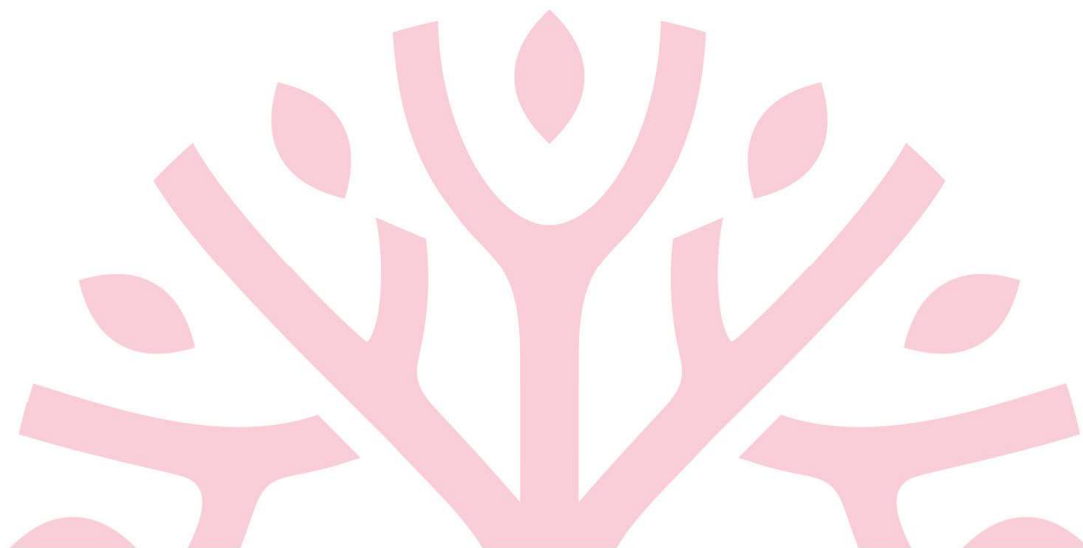
Le Hcéres est membre  
de plein droit de



Le Hcéres est inscrit au  
registre européen



La décision prise par le HCERES et relative à l'accréditation n'est pas une décision créatrice de droit, que ce soit sur le territoire français, ou à l'international. La décision relative à l'accréditation de l'établissement correspond à l'attribution d'un label et n'emporte pas reconnaissance en France des diplômes délivrés par l'établissement accrédité. Le processus d'accréditation du HCERES n'a donc pas d'effet sur le processus de reconnaissance par la France des diplômes de l'établissement ainsi labellisé.





# DÉCISION D'ACCRÉDITATION

À l'issue de l'évaluation institutionnelle externe menée par le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (Hcéres) en mars 2021, et conformément aux critères d'accréditation adoptés par le Collège du Hcéres le 26 mars 2018,

## LA LICENCE ÉDUCATION DE LA PETITE ENFANCE FACULTE DE PÉDAGOGIE UNIVERSITE LIBANAISE – LIBAN

est accréditée pour 5 ans sans condition  
(juillet 2021 – juillet 2026)

Paris, le 1<sup>er</sup> juillet 2021,  
Thierry Coulhon, Président du Hcéres



**Le Président du HCERES**  
**Thierry COULHON**  
[presidence@hceres.fr](mailto:presidence@hceres.fr)  
T. 33 (0)1 55 55 60 45  
2 rue Albert Einstein - 75013 Paris

Le Hcéres est membre  
de plein droit de



Le Hcéres est inscrit au  
registre européen



La décision prise par le HCERES et relative à l'accréditation n'est pas une décision créatrice de droit, que ce soit sur le territoire français, ou à l'international. La décision relative à l'accréditation de l'établissement correspond à l'attribution d'un label et n'emporte pas reconnaissance en France des diplômes délivrés par l'établissement accrédité. Le processus d'accréditation du HCERES n'a donc pas d'effet sur le processus de reconnaissance par la France des diplômes de l'établissement ainsi labellisé.





# DÉCISION D'ACCRÉDITATION

À l'issue de l'évaluation institutionnelle externe menée par le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (Hcéres) en mars 2021, et conformément aux critères d'accréditation adoptés par le Collège du Hcéres le 26 mars 2018,

## LA LICENCE ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE FACULTE DE PÉDAGOGIE UNIVERSITE LIBANAISE – LIBAN

est accréditée pour 5 ans sans condition  
(juillet 2021 – juillet 2026)

Paris, le 1<sup>er</sup> juillet 2021,  
Thierry Coulhon, Président du Hcéres



**Le Président du HCERES**  
**Thierry COULHON**  
[presidence@hceres.fr](mailto:presidence@hceres.fr)  
T. 33 (0)1 55 55 60 45  
2 rue Albert Einstein - 75013 Paris

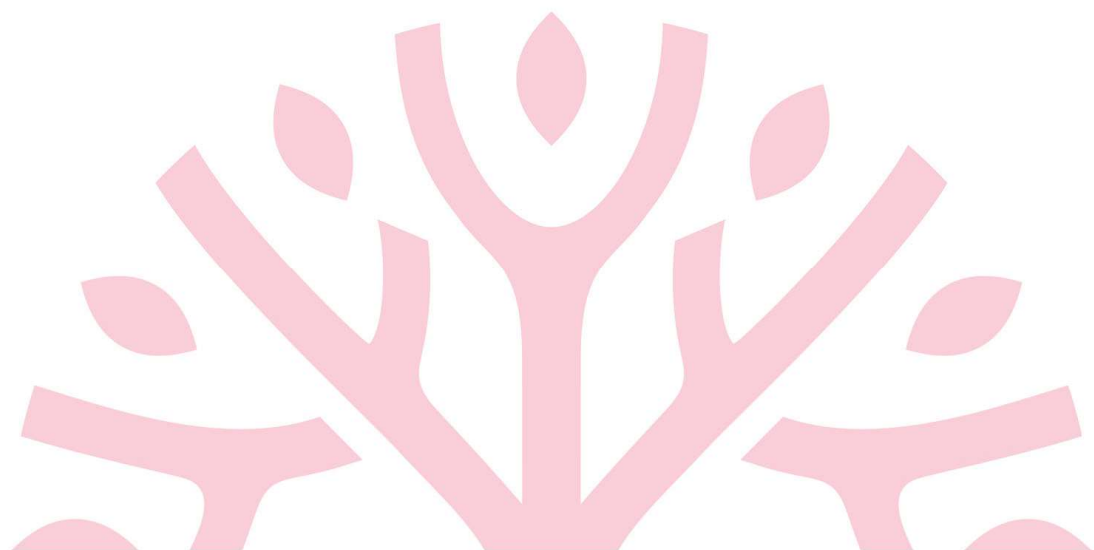
Le Hcéres est membre  
de plein droit de



Le Hcéres est inscrit au  
registre européen



La décision prise par le HCERES et relative à l'accréditation n'est pas une décision créatrice de droit, que ce soit sur le territoire français, ou à l'international. La décision relative à l'accréditation de l'établissement correspond à l'attribution d'un label et n'emporte pas reconnaissance en France des diplômes délivrés par l'établissement accrédité. Le processus d'accréditation du HCERES n'a donc pas d'effet sur le processus de reconnaissance par la France des diplômes de l'établissement ainsi labellisé.





# DÉCISION D'ACCRÉDITATION

À l'issue de l'évaluation institutionnelle externe menée par le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (Hcéres) en mars 2021, et conformément aux critères d'accréditation adoptés par le Collège du Hcéres le 26 mars 2018,

## LA LICENCE ENSEIGNEMENT DES SCIENCES AU PRIMAIRE FACULTE DE PÉDAGOGIE UNIVERSITE LIBANAISE – LIBAN

est accréditée pour 5 ans sans condition  
(juillet 2021 – juillet 2026)

Paris, le 1<sup>er</sup> juillet 2021,  
Thierry Coulhon, Président du Hcéres



**Le Président du HCERES**  
**Thierry COULHON**  
[presidence@hceres.fr](mailto:presidence@hceres.fr)  
T. 33 (0)1 55 55 60 45  
2 rue Albert Einstein - 75013 Paris

Le Hcéres est membre  
de plein droit de



Le Hcéres est inscrit au  
registre européen



La décision prise par le HCERES et relative à l'accréditation n'est pas une décision créatrice de droit, que ce soit sur le territoire français, ou à l'international. La décision relative à l'accréditation de l'établissement correspond à l'attribution d'un label et n'emporte pas reconnaissance en France des diplômes délivrés par l'établissement accrédité. Le processus d'accréditation du HCERES n'a donc pas d'effet sur le processus de reconnaissance par la France des diplômes de l'établissement ainsi labellisé.

